



---

*Formulaire de demande de dérogation pour les épreuves féminines sur Route*

---

✓ Rappel du règlement Féminin:

A titre exceptionnel, une seule dérogation par an pourra être accordée pour les féminines en phase de préparation spécifique pour un objectif national ou international. Pour les féminines des DN, il faudra que cette demande soit validée par le CTR avant de faire la demande à la commission. Ces dérogations devront obligatoirement être adressées, par mail à ([comite.cyclisme@ffc-bretagne.com](mailto:comite.cyclisme@ffc-bretagne.com)) dans un délai de 10 jours minimum avant l'épreuve.

Mme/M. \_\_\_\_\_, Président(e) du club de \_\_\_\_\_ sollicite ce jour, le \_\_\_\_\_  
une demande de dérogation auprès de la Commission Régionale des Féminines pour Mme/Melle \_\_\_\_\_  
Effectivement les circonstances détaillées ci-dessous ne permettent pas à notre  
licenciée de participer à l'épreuve de \_\_\_\_\_ organisée le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.

✓ Détailler ci-dessous les motivations de cette demande :

*Signature du ou de la Président(e) :*

M./Mme :

*Visa du Comité de Bretagne de Cyclisme :*

*AVIS FAVORABLE*

*AVIS DEFAVORABLE*



14 Rue des Livaudières BP 471 22604 Loudéac CEDEX – Tél : 02 57 47 00 00

Email : [comite.cyclisme@ffc-bretagne.com](mailto:comite.cyclisme@ffc-bretagne.com)

Rejoignez-nous sur notre site internet : <http://www.bretagnevelo.com>



DE LA PASSION A LA COMPETITION